

Les métiers de la santé



Le secteur de la santé recouvre une grande diversité de métiers, accessibles à différents niveaux de formation (de CAP à bac + 9/+ 10). La plupart des professionnel-le-s du secteur sont employé-e-s de la fonction publique (collectivités locales ou fonction publique hospitalière). D'autres exercent en libéral.

DES DÉBOUCHÉS GARANTIS POUR DES MÉTIERS VARIÉS



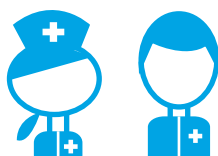
**200 000 postes à pourvoir dans
les fonctions paramédicales**

Source : ministère des Solidarités et de la Santé

Réforme de la Paces

En 2020, la première année commune aux études de santé (Paces) est supprimée. Elle est remplacée par 2 nouvelles voies d'accès : le Pass (parcours accès santé spécifique) et la LAS (licence accès santé).

MÉTIERS PARTICULIÈREMENT RECHERCHÉS



- Infirmier-ère
- Aide-soignant-e
- Puériculteur-trice
- Auxiliaire de puériculture

L'HÔPITAL LARGEMENT FÉMINISÉ



Source : ministère des Solidarités et de la Santé

Secteur et emploi

Protéger et soigner

Qu'ils-elles exercent à l'hôpital ou en libéral, les professionnel-le-s de santé peuvent avoir à gérer des situations d'urgence sanitaire extrêmes, comme lors de l'épidémie de coronavirus en 2020. Ces métiers requièrent de l'adaptabilité, du sang-froid et une réactivité à toute épreuve.

■ De la médecine à la diététique

Près de 2 millions de personnes en France travaillent dans le domaine de la santé. La plupart d'entre elles sont employées de la fonction publique (collectivités locales ou fonction publique hospitalière).

Le secteur recouvre une trentaine de métiers à l'hôpital, en clinique, maison de retraite, cabinet... Certains jouissent d'une importante notoriété : c'est le cas des médecins, infirmier-ère-s, aides-soignant-e-s, puériculteur-trice-s, kinésithérapeutes, orthophonistes...

D'autres professions, comme celles d'ergothérapeute, d'orthoptiste, de psychomotricien-ne ou de diététicien-ne sont moins connues.

■ Des études de santé plus accessibles

Pour faciliter l'accès aux cursus de médecine et lutter contre les déserts médicaux, le ministère chargé de la Santé a modifié l'accès aux filières spécialisées, jugé beaucoup trop sélectif.

Pour cela, le *numerus clausus* (qui définissait le nombre d'étudiants admis à l'issue de la première année commune aux études de santé) et la *Paces* (première année commune aux études de santé) ont été supprimés.

À partir de la rentrée 2020, les cursus MMOP pour « médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie » sont accessibles via des parcours diversifiés dont des licences avec une option santé (L.AS) ou un parcours spécifique « accès santé » (PASS), proche de la *Paces* mais dont les examens finaux devraient présenter des différences (moins de questions à choix multiple et mise en place d'épreuves orales et rédactionnelles).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Médecin* n° 2.71.

■ Des professions réglementées

Décrocher un titre ou un diplôme d'État est indispensable pour exercer dans ce secteur réglementé. La plupart des formations sont accessibles après le bac, sur dossier ou sur concours sélectif.

Il est cependant possible d'entrer dans certaines formations sans le bac (aide-soignant·e, ambulancier·ère, auxiliaire de puériculture ou assistant·e dentaire).

■ À l'hôpital ou en libéral

De nombreux professionnels de santé exercent à l'hôpital. La fonction publique hospitalière (FPH) emploie près de 1,2 million d'agents, ce qui représente plus de 21 % des effectifs de la fonction publique. 88 % des agents travaillent dans les hôpitaux, 8,5 % dans les maisons de retraite et 3,5 % dans d'autres établissements médico-sociaux.

Les structures hospitalières publiques recrutent principalement sur concours, mais elles peuvent parfois faire appel à des intérimaires ou embaucher directement des agents contractuels sous certaines conditions (remplacement de congé maternité, surcroît d'activité...).

Les professionnels de santé peuvent également s'installer en libéral. Si créer son propre cabinet exige des fonds importants (matériel, loyer, charges...), s'installer en association avec un confrère ou avec d'autres professionnels de santé peut être une alternative moins onéreuse.

■ Une majorité de femmes

Largement majoritaires dans le secteur sanitaire, les femmes représentent près de 78 % des effectifs de la fonction publique hospitalière.

Le personnel médical et social de la fonction publique territoriale compte quant à lui plus de 3/4 de femmes.

Cependant, certains métiers autrefois presque exclusivement exercés par des femmes le sont désormais aussi par des hommes : sage-femme, secrétaire médical·e, auxiliaire puériculteur·trice...

■ Recrutement : des besoins importants

De nombreux professionnels de santé actuellement en activité prendront bientôt leur retraite. Pour les remplacer, il faudra encore recruter davantage dans les prochaines années. La France manque par ailleurs en permanence de plusieurs milliers d'infirmiers, de puériculteurs et d'auxiliaires de puériculture.

La Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) prévoyait, entre 2012 et 2022, plus de 600 000 postes à pourvoir dans le secteur médical, dont 233 000 aides-soignants, 219 000 infirmiers, 134 000 postes pour les autres professions paramédicales et 80 000 médecins.

La crise sanitaire liée au coronavirus pourrait impacter ces prévisions avec des volumes de recrutement en hausse.

■ Certaines régions saturées

La plupart des métiers de la santé offrent des débouchés, mais il faut parfois accepter de quitter sa région pour trouver du travail. Les demandes et les besoins sont différents d'une région, d'un département, d'une ville à l'autre. Certaines régions sont saturées alors que d'autres sont en déficit.

Les petits hôpitaux de province sont beaucoup moins sollicités que ceux des grandes villes. Pour ceux qui veulent s'installer en libéral, le Nord et l'Est offrent encore de belles perspectives d'emploi. Des dispositions ont été prises pour inciter les jeunes diplômés à s'installer dans les régions rurales qui manquent de professionnels de santé : aides financières à l'installation, prêts de logements...

■ Des conditions de travail difficiles

Travailler à l'hôpital implique des conditions de travail difficiles : charge de travail importante, stress, salaires peu élevés, horaires irréguliers qui compliquent la vie de famille...

La crise sanitaire mondiale due au Covid-19 changera peut-être la donne et incitera les pouvoirs publics à déployer des moyens plus importants pour l'hôpital.

■ Écoute, sang-froid, adaptabilité

Les professions médicales requièrent un bon relationnel et la capacité à établir une relation de confiance avec les patients, ce qui implique le sens de l'écoute et de grandes qualités de communication.

Dans les situations d'urgence, les professionnels de santé doivent faire preuve de réactivité, de sang-froid et de résistance, mais aussi de capacités organisationnelles et de flexibilité pour s'adapter rapidement à des situations d'urgence parfois très complexes.

Les métiers de la santé nécessitent une bonne condition physique et mentale. Il faut être capable de gérer des situations parfois très stressantes. De plus, les gardes à l'hôpital peuvent être longues et certains métiers - comme celui de masseur-se-kinésithérapeute - se pratiquent essentiellement debout



Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.

Métiers et diplômes

Les métiers médicaux ■ ■ ■ ■

Sage-femme, pharmacien-ne, chirurgien-ne-dentiste, médecin, pour tous ces métiers, comptez de 5 à 11 ans d'études.

■ Sage-femme : bac + 5

Consultations prénatales, cours de préparation à l'accouchement, accouchement, suivi postnatal... les sages-femmes sont présents pendant toute la durée de la grossesse. La plupart d'entre eux travaillent en centre hospitalier. Plus de 20 % des sages-femmes exercent en libéral.

Emploi : les jeunes diplômés sages-femmes sont confrontés à une précarisation des parcours professionnels, avec une augmentation de la part des CDD (contrats à durée déterminée) tant dans le public que dans le privé. Néanmoins, le nombre de sages-femmes devrait continuer à augmenter jusqu'en 2030.

Accès : bac général à dominante scientifique + licence L.AS ou parcours spécifique « accès santé » (PASS)

Salaire brut mensuel débutant : 2 085 € dans la fonction publique hospitalière (FPH).

Formation : diplôme d'État de sage-femme (5 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj Sage-femme n° 2.742.

■ Pharmacien-ne d'officine : bac + 6

Le pharmacien vend les médicaments, mais en tant que responsable de la santé publique, il vérifie aussi les ordonnances des médecins (compatibilité des médicaments, volume des doses prescrites...), prodigue des conseils médicaux et réalise des préparations scientifiques sur prescription.

Emploi : certaines zones géographiques étant déjà très pourvues en pharmacies, les débouchés tendent à s'y réduire. Des besoins vont cependant se faire sentir d'ici à 10-15 ans suite au départ à la retraite de plus d'un tiers des effectifs.

Accès : bac général à dominante scientifique + licence L.AS ou parcours spécifique « accès santé » (PASS).

Salaire brut mensuel : de 2 500 à 4 000 € (confirmé) en tant que salarié. À partir de 4 200 € pour un pharmacien installé à son compte.

Formation : diplôme d'État de docteur en pharmacie (6 ans, avec option en 5^e année : officine, industrie ou internat).

> Cf. dossier Actuel-Cidj Pharmacien-ne et préparateur-trice en pharmacie n° 2.731.

■ Chirurgien·ne-dentiste : de bac + 6 à bac + 9

Effectuer un détartrage, soigner une carie, dévitaliser une dent malade, poser une couronne ou un implant... le dentiste soigne les sourires à l'aide de matériaux de plus en plus perfectionnés. Plus de 90 % d'entre eux travaillent en libéral.

Emploi : les débouchés semblent assurés pour les jeunes praticiens. Avec la prochaine vague de départs à la retraite, la conjoncture est favorable à l'installation des jeunes diplômés, surtout dans le Nord et en zones rurales.

Accès : bac général à dominante scientifique + licence L.AS ou parcours spécifique « accès santé » (PASS).

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 3 000 €.

Formation : diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire (6 ans + éventuellement 3 ans d'internat). Pour devenir orthodontiste, comptez 4 ans supplémentaires après un diplôme d'État.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Chirurgien·ne-dentiste et assistant·e dentaire* n° 2.721.

■ Médecin généraliste : bac + 9

Installé en libéral, en ville comme en milieu rural, le généraliste soigne tous les maux : angines, rhumatismes, entorses... Confident de ses patients, il est aussi un maillon social essentiel.

Emploi : depuis une dizaine d'années, il y a de moins en moins de médecins généralistes en France. Certaines régions connaissent une véritable pénurie et constituent ce que l'on appelle des « déserts médicaux ». Pour séduire les jeunes généralistes qui souhaitent s'installer, certaines communes proposent des conditions de travail intéressantes (baisse ou prise en charge du loyer, par exemple).

Accès : bac général à dominante scientifique + licence L.AS ou parcours spécifique « accès santé » (PASS).

Salaire brut mensuel débutant : très variable selon la région.

Formation : diplôme d'État de docteur en médecine (6 ans + 3 ans de spécialité en médecine générale). Des discussions sont en cours pour allonger la durée de la spécialisation d'un an, afin de l'aligner sur les autres spécialités.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Médecin* n° 2.71.

■ Médecin spécialiste : bac + 10 ou + 11

Chirurgien, pédiatre, ORL, dermatologue... il existe des médecins spécialisés dans une partie du corps (le cœur pour le cardiologue...), un type de patients (les enfants pour le pédiatre...) ou encore une technologie (l'imagerie médicale pour le radiologue...).

Emploi : les débouchés sont variables suivant les spécialités.

Accès : bac général à dominante scientifique + licence L.AS ou parcours spécifique « accès santé » (PASS)

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 4 000 €.

Formation : diplôme d'État de docteur en médecine (6 ans + 4 ou 5 ans de spécialité).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Médecin* n° 2.71.

UN SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SANTÉ

Depuis la rentrée 2018, les étudiant·e·s en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers doivent suivre un module de 3 mois incluant une formation sur la prévention avec des thèmes phares : la vie affective sexuelle, les addictions, la nutrition et la promotion de l'activité physique. Les étudiant·e·s sont ensuite envoyé·e·s dans les écoles, Ehpad, structures médico-sociales afin de mener des actions de prévention auprès des publics. Le service sanitaire est une matière à part entière intégrée à la formation, il intervient à différents moments du cursus selon la spécialité.

Les métiers paramédicaux

Soignant-e-s, rééducateur-trice-s, technicien-ne-s... il y en a pour tous les goûts !

■ Les métiers des soins

Du CAP à bac + 4/+ 5.

Aide-soignant-e : niveau 3^e

En milieu hospitalier, en centre de soins ou à domicile, l'aide-soignant participe à la prise en charge des patients. Sous la responsabilité de l'infirmier, il apporte les repas, aide à la toilette, surveille l'état physique et mental des malades.

Emploi : ce métier offre de bonnes perspectives d'emploi. Sur la période 2012-2022, 233 000 postes sont prévus, dont 103 000 créations d'emploi et 130 000 postes liés à des départs à la retraite.

Accès : sur concours, sans condition de diplôme, mais le plus souvent après une classe de 1^{re} ou un CAP accompagnement éducatif petite enfance.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) ; 1 541 € dans la fonction publique hospitalière (FPH).

Formation : diplôme d'État d'aide-soignant (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Aide soignant-e n° 2.745*.

Auxiliaire de puériculture : CAP

Sous la responsabilité d'un infirmier, pédiatre, puériculteur ou sage-femme, l'auxiliaire de puériculture travaille dans une maternité, une crèche ou une halte-garderie. Ses missions : donner les premiers soins, baigner les nouveau-nés, préparer les biberons, mais aussi assurer les activités éducatives, habiller et nourrir les enfants.

Emploi : c'est en Île-de-France que le nombre d'auxiliaires de puériculture est le plus important. Les opportunités d'emploi sont globalement moins nombreuses en province.

Accès : 17 ans minimum, sur concours sans condition de diplôme. Le CAP accompagnement éducatif petite enfance constitue une bonne préparation à ce concours et dispense des épreuves d'admissibilité.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) ; 1 541 € dans la FPH.

Formation : diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la petite enfance n° 2.78*.

Infirmier-ère : bac + 3

« Collaborateur » du médecin, l'infirmier assure un rôle essentiel dans les soins aux malades. Près de 3 infirmiers sur 4 travaillent dans un établissement de santé (privé ou public). Il est possible de devenir infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire ou puériculteur.

Emploi : de nombreuses embauches ont lieu tous les ans, mais la majorité des offres se trouvent en Île-de-France. Jusqu'à récemment, ces professionnels trouvaient un emploi facilement en raison d'une pénurie d'infirmiers. Aujourd'hui, la situation a un peu changé : les départs à la retraite sont moins nombreux et le quota d'étudiants formés chaque année augmente. Seules certaines spécialités restent en tension pour les recrutements d'infirmiers : gériatrie, cardiologie, psychiatrie, soin en handicap et soin de suite et de réadaptation.

Accès : sur dossier via Parcoursup, principalement après un bac général ou ST2S.

Salaire brut mensuel débutant : 1 827 € dans la FPH.

Formation : diplôme d'État d'infirmier (3 ans), au sein d'un Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Infirmier-ère et puériculteur-trice n° 2.741*.

Puériculteur-trice : bac + 4

Infirmier spécialisé dans les soins aux enfants, il veille à leur bien-être et à leur équilibre. Il travaille à l'hôpital (maternité, chirurgie infantile, pédiatrie), au sein d'un centre de protection maternelle et infantile (PMI) ou dans une structure d'accueil type crèche ou halte-garderie.

Emploi : pas de problème d'insertion pour les puériculteurs en secteur hospitalier. En PMI ou structure d'accueil, les débouchés sont variables selon les régions. L'Île-de-France, avec un fort taux de natalité et de nombreux équipements sanitaires et sociaux, offre le plus d'opportunités.

Accès : sur concours, après le DE d'infirmier ou de sage-femme.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € ; 1 977 € dans la FPH.

Formation : diplôme d'État d'infirmier (3 ans) + diplôme d'État de puériculture (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Infirmier-ère et puériculteur-trice n° 2.741*.

Infirmier·ère de pratique avancée : bac + 5

L'infirmier de pratique avancée peut suivre un patient avec son accord et sous la délégation d'un médecin pour effectuer des tâches comme le renouvellement d'ordonnance ou la prescription d'examens. Ce professionnel participe à la prise en charge globale du patient dans le cadre d'un suivi pour l'une des 3 mentions auxquelles il sera formé et qui figurera sur son diplôme de master : pathologie chronique stabilisée ; oncologie et hémato-oncologie ; maladie rénale, dialyse ou transplantation rénale.

Formation : les infirmiers avec 3 ans d'expérience ont la possibilité d'obtenir le diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée de niveau bac + 5 (master) délivré dans quelques universités.

Diététicien·ne : bac + 2

Employé principalement par les centres hospitaliers, le diététicien, spécialiste de l'éducation et de la rééducation nutritionnelle, prescrit un régime personnalisé à chaque patient : enfant, personne âgée, diabétique, femme enceinte.

Emploi : le secteur est en nette progression. Cependant, les débouchés sont encore très limités, aussi bien dans les établissements de santé que dans les collectivités ou les centres de bien-être.

Accès : bac général à dominante scientifique ou ST2S pour postuler en BTS ; bac général à dominante scientifique spécialité SVT, voire STL (spécialité biochimie génie biologique) pour postuler en DUT.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 € (Smic) à 1 700 € ; 1 668 € FPH.

Formation : BTS diététique ; DUT génie biologique option diététique (2 ans). Possibilité de poursuivre en licence pro ou master pro.

À savoir : une réforme du DUT est prévue pour la rentrée 2021 avec la création d'un cursus en 3 ans et l'instauration d'un BUT (bachelor universitaire de technologie).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Diététicien·ne* n° 2.743.

Psychomotricien·ne : bac + 3

Techniques de relaxation, expression corporelle et plastique, activités de jeu et de coordination... le psychomotricien corrige les troubles psychiques en faisant travailler le corps. Il travaille surtout en hôpital et en centre de rééducation.

Emploi : grâce à une demande croissante de ce type de compétences, les jeunes diplômés trouvent facilement un emploi.

Accès : après un bac général à dominante scientifique ou non. Adressez-vous à l'école souhaitée pour connaître les modalités de sélection (concours ou dossier).

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 1 700 € ; 1 827 € dans la FPH.

Formation : diplôme d'État de psychomotricien (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation* n° 2.752.

PASSERELLES

Bon nombre de formations paramédicales peuvent conduire à d'autres professions du même secteur. L'ARS (Agence régionale de santé) renseigne et étudie toute demande d'équivalence en fonction du diplôme initial et de la formation envisagée.

www.ars.sante.fr

Ergothérapeute : bac + 3

Exerçant en hôpital ou en centre de rééducation, l'ergothérapeute rééduque les personnes en situation de handicap moteur ou mental via des activités manuelles ou culturelles.

Emploi : les jeunes diplômés n'ont aucun mal à trouver un emploi, notamment dans le secteur de la gériatrie et des services de soins à domicile.

Accès : après un bac général à dominante scientifique. Renseignez-vous auprès de l'école souhaitée pour connaître les modalités de sélection (concours ou dossier).

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 € ; 1 827 € dans FPH.

Formation : diplôme d'État d'ergothérapeute (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation* n° 2.752.

Orthoptiste : bac + 3

Sous le contrôle du médecin ophtalmologiste, l'orthoptiste rééduque les muscles oculaires afin de corriger les troubles visuels, surtout chez les enfants. Plus de 60 % travaillent en libéral.

Accès : sélection après un bac général à dominante scientifique.

Emploi : aujourd'hui, 30 à 35 % des ophtalmologistes travaillent en coopération avec un orthoptiste, ce qui permet de réduire le temps d'attente des patients. Les orthoptistes sont encore trop peu nombreux en France, même si les débouchés varient selon les

régions. Certaines zones comme les grandes villes et le Sud-Ouest sont déjà saturées, et s'installer n'est pas facile pour un jeune diplômé, d'autant que le matériel d'orthoptie coûte cher. Mieux vaut donc bien choisir sa ville et son quartier pour réussir son installation.

Salaire brut mensuel débutant: 1 827 € dans la FPH. Les revenus d'un orthoptiste possédant son propre cabinet dépendent de l'importance de sa clientèle.

Formation: certificat de capacité d'orthoptiste (3 ans), à l'université.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la rééducation* n° 2.752.

Orthophoniste : bac + 5

Enfants avec des difficultés d'apprentissage, personnes malentendantes, bègues... à l'orthophoniste de rééduquer, sur prescription médicale, les troubles de l'expression et de la communication (voix, parole et langage). Plus de 80 % des orthophonistes travaillent en libéral, les autres exercent en centre hospitalier ou spécialisé.

Emploi: si tous les diplômés trouvent un emploi à l'issue de leur formation, ceux qui veulent s'installer en libéral doivent être prêts à éventuellement changer de région.

Accès: sur concours ouvert au bac général à dominante scientifique ou littéraire.

Salaire brut mensuel débutant: de 1 600 à 2 200 €; 1 827 € dans la FPH.

Formation: certificat de capacité d'orthophoniste (CCO) en intégrant un master d'orthophoniste (bac + 5)

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Orthophoniste* n° 2.7523.

Pédicure-podologue : bac + 3

Soins des cors, des durillons, des ongles incarnés... le pédicure-podologue soigne les affections touchant l'épiderme ou les ongles des pieds. Il s'occupe aussi de la conception d'appareillages de rééducation. Presque 98 % des pédicures-podologues travaillent en libéral.

Emploi: les perspectives sont plutôt favorables pour les jeunes diplômés. Le métier est en développement et la demande, qui provient essentiellement des personnes âgées, va s'accroître.

Accès: après un bac général à dominante scientifique de préférence. Renseignez-vous auprès de l'école souhaitée pour connaître les modalités de

sélection (concours ou dossier).

Salaire brut mensuel débutant: 1 500 à 2 000 €; 1 827 € dans la FPH.

Formation: diplôme d'État de pédicure-podologue (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pédicure podologue* n° 2.744.

ACCÈS AUX FORMATIONS PARAMÉDICALES

Depuis cette année, les formations paramédicales sont présentes sur Parcoursup. Dans certaines écoles, les concours ont été supprimés au profit d'une sélection sur dossier et, éventuellement, d'un entretien oral. Il est très fortement conseillé de contacter les établissements pour vous renseigner sur les modalités d'accès.

Masseur-se-kinésithérapeute : bac + 5

Sur prescription médicale, le kinésithérapeute rééduque les capacités motrices du patient par des exercices physiques, des massages ou un appareillage adapté. La plupart des kinésithérapeutes s'installent en libéral, mais ils peuvent aussi travailler pour un hôpital, un centre de rééducation...

Emploi: les kinésithérapeutes font partie des 3 professions paramédicales les plus recherchées. Chaque année, environ 2 000 diplômés sortent des instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK). Pour s'installer en libéral, mieux vaut cibler les zones rurales ainsi que le Nord et l'Est de la France, moins concurrentiels.

Accès: pour intégrer un IFMK, il faut réussir une 1^{re} année de licence L.AS, un parcours spécifique « accès santé » ou une 1^{re} année de licence Staps (qui correspond à l'année de sélection). Les IFMK n'appliquant pas tous la réforme des études de santé pour l'instant, il est néanmoins fortement conseillé de contacter l'institut que vous souhaitez intégrer.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 €; 1 827 € dans la FPH.

Formation: diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute (5 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Masseur-se kinésithérapeute* n° 2.7522.

Ostéopathe : bac + 5

L'ostéopathe soigne grâce à ses mains toutes sortes de dysfonctionnements: rhumatismes, maux de dos, troubles ORL, problèmes digestifs, urinaires...

Il diagnostique et traite par manipulation, palpation et massage.

Emploi : le nombre d'ostéopathes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En raison de cette démographie galopante, l'insertion des jeunes diplômés n'est pas facile.

Accès : spécialisation ouverte après des études de kiné, de médecine, ou sans diplôme médical préalable (bac général à dominante scientifique fortement conseillé).

Salaire brut mensuel débutant : honoraires libres.

Formation : diplôme d'ostéopathe (de 5 à 6 ans), dans un établissement de formation agréé par le ministère chargé de la Santé.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Ostéopathe n° 2.713*.

■ Les métiers de l'appareillage médical

Audioprothésiste : bac + 3

Sur prescription médicale d'un ORL, l'audioprothésiste conçoit et adapte les appareils (prothèses...) permettant de pallier les déficiences auditives des patients (malentendants, personnes âgées). Il travaille principalement en libéral, mais aussi comme salarié d'un laboratoire d'audioprothèse.

Emploi : les jeunes diplômés trouvent un emploi sans difficulté, dans certaines régions qui, moins prisées que l'Île-de-France ou le Sud, manquent cruellement d'audioprothésistes.

Accès : sur concours, après un bac général à dominante scientifique.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 2 000 € en tant que salarié ; à partir de 2 300 € en libéral.

Formation : diplôme d'État d'audioprothésiste (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751*.

Podo-orthésiste : bac + 3

Spécialiste de l'appareillage du pied, le podo-orthésiste conçoit, fabrique et adapte semelles ou chaussures orthopédiques, après avoir examiné le patient. Il travaille généralement au sein d'une petite entreprise.

Emploi : les opportunités d'emploi se situent principalement dans le Nord ou l'Est de la France. Les débouchés dépendent du niveau de qualification.

Les plus diplômés trouvent du travail sans difficulté.

Accès : après un bac général à dominante scientifique, STI2D, ST2S ou un diplôme de technicien podo-orthésiste.

Salaire brut mensuel débutant : environ 1 600 €.

Formation : BTS podo-orthésiste (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751*.

■ Les métiers médico-techniques

Du niveau 3^e à bac + 3.

Conducteur·trice ambulancier·ère : niveau 3^e

Il assure les trajets entre le domicile des malades et le centre de santé, pour le compte d'un hôpital public ou privé ou d'un organisme de type Croix-Rouge. Responsable du véhicule médical, il doit aussi prendre en charge le patient, voire lui prodiguer les premiers soins.

Emploi : le marché de l'emploi est favorable. Chaque année, 1 500 postes sont à pourvoir, surtout en Île-de-France et dans les grandes villes, où se situent les entreprises d'ambulances les plus importantes.

Accès : concours d'entrée niveau 3^e + permis B mention ambulance depuis 3 ans.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic)

Formation : diplôme d'État d'ambulancier (18 semaines).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Ambulancier·ère n° 2.746*.

Assistant·e dentaire : niveau 3^e

Aide du chirurgien-dentiste, l'assistant dentaire prend les rendez-vous, met les dossiers à jour, tient la comptabilité. Son rôle est aussi sanitaire : il stérilise le matériel, prépare les prothèses, assiste les interventions.

Emploi : les postes à pourvoir sont répartis sur l'ensemble du territoire et les chirurgiens-dentistes sont nombreux à rechercher ces collaborateurs.

Accès : sélection après le diplôme national du brevet (niveau bac recommandé).

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic)

Formation : certificat de qualification d'assistant dentaire (18 mois), par alternance.

> Cf. dossier Actuel-Cidj n° 2.721 *Chirurgien·ne dentiste et assistant·e dentaire*.

Prothésiste dentaire : bac pro

À partir d'une empreinte réalisée par le dentiste, le prothésiste crée des appareils de prothèse dentaire (couronnes, bridges, implants...) en utilisant les matériaux les plus perfectionnés : métal, résine, céramique...

Emploi : les entreprises ont du mal à recruter des prothésistes dentaires pour répondre aux nouveaux besoins (esthétisme, vieillissement de la population...). Chaque année, 1 000 postes seraient à pourvoir pour remplacer les départs en retraite.

Accès : après une classe de 3^e ou le bac.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 €.

Formation : bac pro prothèse dentaire ; BTS prothésiste dentaire.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Prothésiste dentaire* n° 2.723.

Préparateur·trice en pharmacie : BP (brevet professionnel)

Bras droit du pharmacien, le préparateur travaille surtout en officine. Il prépare les prescriptions médicales, réalise des préparations, gère les stocks de médicaments et les vend à la clientèle.

Emploi : environ 63 000 préparateurs exercent en France dont 90 % en pharmacie. Les perspectives de recrutement et les débouchés varient en fonction des régions. Il faut donc accepter une certaine mobilité géographique pour saisir les opportunités. Les hôpitaux proposent, chaque année, quelques postes de préparateur en pharmacie accessibles sur concours.

Accès : bac général à dominante scientifique ou STL.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) ; 1 668 € dans la FPH.

Formation : BP préparateur en pharmacie (2 ans), en apprentissage.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Pharmacien·ne et préparateur·trice en pharmacie* n° 2.731.

Secrétaire médical·e : bac + 1

Le secrétaire médical est salarié d'un centre hospitalier, d'un cabinet médical ou d'un centre de soins. Ses missions : tenir le standard téléphonique, organiser les rendez-vous, accueillir les patients...

Emploi : peu de difficultés pour trouver du travail. De nouveaux débouchés apparaissent, notamment, dans le social, où les tâches administratives sont moins importantes.

Accès : après un bac ST2S.

Autre appellation : secrétaire médico-sociale.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) ; 1 668 € dans la FPH.

Formation : formation spécialisée (1 ou 2 ans), notamment à la Croix-Rouge.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Secrétaire médical·e* n° 2.712.

Assistant·e médical·e

Le plan santé 2022 prévoit la création de postes d'assistants médicaux, un métier nouveau en France. Un peu sur le modèle des assistants dans les cabinets dentaires, ces professionnels seront chargés d'accueillir les patients et de préparer la consultation (mesure de la tension, prise de température), ainsi que de tâches administratives.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic)

Formation : Ce métier serait accessible dans un premier temps aux secrétaires médicaux·ales et aux aides-soignant·e·s par la voie de la formation continue.

Opticien·ne-lunetier·ère : bac + 2

Il travaille le plus souvent dans une boutique. Outre sa fonction commerciale, il taille, calibre et monte les verres correcteurs. Il peut travailler sur prescription médicale ou évaluer lui-même l'acuité visuelle du client.

Emploi : les jeunes diplômés ne rencontrent aucune difficulté d'embauche. Les prévisions d'emploi restent favorables, près de la moitié des Français portant des lunettes ou des lentilles.

Accès : après un bac général à dominante scientifique.

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 2 200 €.

Formation : BTS opticien-lunetier.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'optique-lunetterie* n° 2.748.

Visiteur·se médical·e : bac + 2

Il est chargé de promouvoir les nouveaux produits d'un laboratoire pharmaceutique auprès des médecins ou des pharmaciens : composition, contre-indications, effets, mode d'emploi. Son rôle est commercial.

Emploi : la profession est aujourd'hui en perte de vitesse. On compte actuellement près de 13 000 visiteurs médicaux en France, contre plus de 24 000 il y a 10 ans. Les principaux laboratoires prévoient de réduire leurs équipes de visiteurs médicaux.

Accès: bac + 2.

Salaire brut mensuel débutant: 1 800 € + primes d'intéressement selon les laboratoires.

Formation: DU (1 an), licence pro (1 an) ou titre de délégué pharmaceutique (9 ou 12 mois).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Délégué-e médical-e* n° 2.733.

Technicien-ne de laboratoire: bac + 2 ou + 3

Qu'il travaille à l'hôpital ou dans un laboratoire d'analyses privé, le laborantin exécute les examens permettant d'établir un diagnostic ou de vérifier l'efficacité d'un traitement: il prépare les outils, effectue les prélèvements, tire les conclusions.

Emploi: le marché de l'emploi n'est plus aussi favorable que par le passé. Les laboratoires d'analyses médicales et les laboratoires des industries embauchent de moins en moins. Les raisons de cette situation: l'automatisation et l'informatisation accrues des équipements d'analyses biomédicales.

Accès: pour préparer le diplôme d'État de technicien de laboratoire médical, renseignez-vous auprès de l'école souhaitée pour connaître les modalités de sélection (concours ou dossier). Les autres formations existantes ont un accès sur dossier, après un bac général à dominante scientifique ou STL.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic)

Formation: DETLM (3 ans); BTS analyses de biologie médicale ou DUT génie biologique option analyses biologiques et biochimiques (2 ans).

À savoir : une réforme du DUT est prévue pour la rentrée 2021 avec la création d'un cursus en 3 ans et l'instauration d'un BUT (bachelor universitaire de technologie).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la biologie* n° 2.841.

Manipulateur-trice en électroradiologie: bac + 3

Sur prescription médicale, il effectue des examens et des traitements via des techniques d'électrologie ou d'imagerie médicale (scanner, IRM...)

Emploi: la profession recrute. La demande croissante en examens médicaux et l'augmentation du nombre de cabinets privés offrent des perspectives d'emploi intéressantes pour les jeunes diplômés.

Accès: après un bac général à dominante scientifique, ST2S ou STL. Renseignez-vous auprès de l'école souhaitée pour connaître les modalités de sélection (concours ou dossier).

Salaire brut mensuel débutant: 1 827 € dans le public; 2 000 € dans le privé.

Formation: diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale en école ou diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique en lycée technique (3 ans).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Manipulateur-trice en électroradiologie* n° 2.747.

■ Autres métiers

Hydrothérapeute: CAP

Il prodigue les soins aux curistes (eau de mer, algues, boue...) sur prescription médicale. Il travaille en centre de thalassothérapie ou de balnéothérapie.

Autres appellations: agent-e hydrothermal-e, agent-e thermal-e.

Emploi: la diversité des établissements proposant des services liés au thermalisme ou à la thalassothérapie offre de nombreuses perspectives d'embauche, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic)

Formation: CQP hydrotechnicien en institut de thalassothérapie, titre d'agent polyvalent thermal et/ou en centre de bien-être, titre d'hydrobalnéologue. Après le bac: DU pratique des soins en hydrothérapie.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être* n° 2.79.

Thanatopracteur-trice: bac

Après un décès, le thanatopracteur effectue des soins qui permettent au corps de mieux se conserver.

Emploi: des postes sont à pourvoir.

Accès: niveau bac.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic)

Formation: diplôme national de thanatopraxie (1 an).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du funéraire* n° 2.97.

Assistant-e de régulation médicale

Lorsqu'une personne appelle un centre d'urgence médicale (Samu, par exemple), l'assistant de régulation médical (ARM) est son premier interlocuteur. C'est le premier maillon de la chaîne de secours: il se charge d'accueillir, de rassurer l'appelant et d'analyser sa situation pour déterminer si elle nécessite d'envoyer les secours.

L'ARM doit posséder de grandes facultés de communication et d'analyse pour écouter et poser les bonnes questions. Si besoin, il a la possibilité de mobiliser des moyens pour procéder au traitement de la situation, sous le contrôle d'un médecin régulateur.

Ce professionnel doit faire preuve d'attention et de concentration car il exerce dans un milieu clos et sonore. Lors d'événements programmés (événement sportif, culturel...) ou non programmés (accident

ferroviaire, incendie...), il peut se déplacer et exercer depuis un véhicule de poste de commandement pour être au plus près du terrain.

Salaire mensuel brut débutant: 1 607 € (hors primes).

Formation: diplôme d'assistant de régulation médicale.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale* n° 2.710.

Carnet d'adresses

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 12
Liste 2	
Diplôme d'assistant de régulation médicale	p. 12

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

<http://sante-social.emploipublic.fr>

Édité par : Infopro digital
Sur le site : offres d'emploi dans le secteur social et médico-social, liste d'employeurs publics, secteurs qui recrutent, fiches métiers, calendrier des concours, information sur la fonction publique, conseils aux candidats.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours>

Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé
Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'étude, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.cng.sante.fr

Édité par : Centre national de gestion (CNG)
Sur le site : informations sur les concours et examens, textes réglementaires, calendrier, bourse de l'emploi hospitalier.

www.lasecurecrute.fr

Édité par : Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss)
Sur le site : présentation des métiers, offres d'emploi, carrières et formations, actualités, candidature en ligne.

www.remede.org

Édité par : Groupe Profession santé - Janus SAS
Sur le site : actualités du secteur de la communauté médicale, services en ligne destinés aux étudiants et professionnels de la santé (Médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), fiches métier, études statistiques, adresses utiles, offres d'emploi, vidéos, forum en ligne, annuaire de contacts.

Ces secteurs qui recrutent - Édition 2019-2020

Paris : CIDJ, février 2019. 39 €
Plus de 50 secteurs porteurs présentés au travers de 21 portraits sectoriels, 400 métiers et 300 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, emploi et handicap, sélection de 200 sites d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent. Un zoom sur la place des femmes dans les secteurs qui recrutent complète ce panorama.

■ LISTE 2

Diplôme d'assistant de régulation médicale

Le diplôme d'État d'assistant de régulation médicale est préparé pendant 1 an au sein des CFARM. Il est proposé en formation initiale, en apprentissage et en formation continue. La sélection se fait sur dossier et entretien. Le coût de la formation est prise en charge par le ministère à hauteur de 8 000 € en formation initiale.

Auvergne-Rhône-Alpes

38043 Grenoble Cedex 9

Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes
Bâtiment René Coirier
Tél : 04 76 76 84 28
www.chu-grenoble.fr

Bretagne

56000 Vannes

Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique
Campus de Tohannic
11 rue André Lwoff
Tél : 02 97 46 84 00
www.ifs-vannes.fr

Grand-Est

51100 Reims

Centre Hospitalier Universitaire de Reims et Strasbourg
45 rue Cognacq-Jay
Tél : 03 26 83 28 47
www.chu-reims.fr

54035 Nancy Cedex

Centre Hospitalier Universitaire Nancy
Tour Marcel Brot
1 rue Joseph Cugnot
Tél : 03 83 85 25 69
<http://campus.chru-nancy.fr>

Hauts-de-France

80000 Amiens

Groupement de coopération sanitaire G4 CHU Amiens
CHU Amiens-Picardie SimUSanté
30 avenue de la Croix Jourdain
Tél : 03 22 08 87 25
www.chu-amiens.fr/etudiants

Ile-de-France

75014 Paris

Assistance publique des hôpitaux de Paris
Site Broussais – Bâtiment Leriche – 5e étage
8 rue Maria Hélène Vieira Da Silva
<http://cfdc.aphp.fr/cfarm>

Nouvelle-Aquitaine

86000 Poitiers

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
2 rue de la Milettrie
Tél : 05 49 44 30 41
www.chu-poitiers.fr

Occitanie

30900 Nîmes Cedex

Centres Hospitaliers Universitaires de Nîmes Montpellier Nice Toulouse
Place du professeur Robert Debré
Tél : 04 66 68 55 55
www.chu-nimes.fr

Pays de la Loire

49033 Angers Cedex 9

Groupement de coopération sanitaire des hôpitaux universitaires du grand ouest HUGO
CHU Angers
4 rue Larrey
Tél : 02 41 35 62 19
www.chu-angers.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

13015 Marseille

Assistance publique des hôpitaux de Marseille
IRFSS Houphouët Boigny
416 Chemin de la Madrague-Ville
Tél : 04 91 96 67 69
<http://fr.ap-hm.fr/site/cfarm>



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.